



Informations
pour les
voisins



Terrebonne

NOUVEAU À LA VILLE DE TERREBONNE

INSCRIVEZ-VOUS AU PROGRAMME VOISINS SECOURS

Saviez-vous qu'une résidence pour aînés ou une ressource intermédiaire se situe à quelques pas de votre domicile ?

Vous aimeriez rendre service en offrant votre soutien à ces résidents en cas de situation d'urgence ?

Si les valeurs d'entraide et de coopération sont importantes pour vous, faites partie du programme *Voisins secours* !

Le programme *Voisins secours* invite les citoyens vivant à proximité d'une résidence pour aînés ou d'une ressource intermédiaire à accueillir temporairement, en situation d'urgence, un ou des résidents.



DU RÉCONFORT ET DU SOUTIEN POUR VOS RÉSIDENTS EN CAS D'URGENCE

Participer au programme *Voisins secours*, c'est assurer un sentiment de confort aux résidents d'une résidence pour aînés ou d'une ressource intermédiaire qui trouveront refuge temporairement chez un voisin de confiance en cas d'urgence, surtout par temps froid.



COMMENT PARTICIPER À CE PROGRAMME D'ENTRAIDE ?

Pour participer à ce programme, vous devez remplir le formulaire remis par l'exploitant de la résidence pour aînés ou de ressource intermédiaire qui vous a approché et lui remettre.

MISE À JOUR ANNUELLE

Si vous déménagez, n'oubliez pas de communiquer avec les responsables de la résidence pour aînés ou de la ressource intermédiaire pour mettre à jour vos coordonnées ou les informer d'un déménagement ou d'une désinscription.



LA SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ

En aucun cas vous n'aurez à entrer dans la résidence pendant l'évacuation: le personnel et les intervenants accompagneront les résidents dans un espace sécuritaire où vous pourrez les accueillir.

QUEL SERA VOTRE RÔLE COMME VOISIN ?

Si une situation d'urgence survient, vous serez amené à :



Après avoir reçu l'appel de la résidence pour aînés ou de la ressource intermédiaire, vous rendre au point de rassemblement déterminé



Accueillir un ou des résidents à votre domicile



Offrir du réconfort et du soutien au besoin

COMMENT FONCTIONNE LE PROGRAMME VOISINS SECOURS ?

Lors d'une situation d'urgence survenant à la résidence pour aînés ou à la ressource intermédiaire près de chez vous, vous recevrez un message préenregistré sur votre ligne téléphonique.

Si vous êtes à la maison ou à proximité, vous devrez vous rendre à la résidence rapidement afin d'accueillir un ou des résidents au point de rassemblement et les amener à votre domicile en toute sécurité.

Pendant l'attente des intervenants d'urgence (pompiers, policiers, ambulanciers ou toute autre personne autorisée), votre rôle sera de réconforter et de soutenir les personnes accueillies en leur offrant :

- des vêtements ou une couverture
- une boisson chaude ou de l'eau
- de l'écoute



POUR VOUS INSCRIRE :
Bureau de l'ACSIQ
450 464-6413

**En collaboration avec le
Service de sécurité incendie
de la Ville de Terrebonne**

NOUS JOINDRE
450 471-8265, poste 1543



Terrebonne

